



**COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 avril 2019 à 19h00**

Convocation du 04/04/2019

PRÉSENTS : LEMIRE Jean André, BETES Françoise, DAUBANES Stéphanie, COUSSILLAN Clarisse, NAPIAS Jean-Christophe, ROBERT Amandine, FERNANDEZ Natacha, ROUSSEIL Leslie, BLANC Agnès, BANOS Guillaume.

ABSENTS excusés : PATROUILLEAU Christian procuration LEMIRE Jean-André, HOLCHER Arnaud,

ABSENTS : CHAMPION Christophe. **Secrétaire de séance** : DAUBANES Stéphanie

En début de séance Mr le Maire propose de rajouter deux délibérations à l'ordre du jour renouvellement ZAD Isle Saint Georges et convention avec le SDIS. Ces rajouts sont acceptés à l'unanimité.

Renouvellement ZAD Isle Saint Georges : délibération 05/2019 (unanimité)

Monsieur propose de demander au Préfet de la Gironde de renouveler la ZAD « Bourg de l'Isle Saint Georges » créée par arrêté préfectoral le 15 avril 2013.

Tableau des effectifs : délibération 06/2019 (unanimité)

Mr le maire propose de rajouter un poste de Rédacteur 19,5/35 au tableau des effectifs afin de favoriser une promotion interne.

Demande de subvention ACCA : délibération 07/2019 (9 voix pour, une contre, une abstention)

Après discussion il est proposé d'attribuer une subvention de 350€ à l'ACCA de l'Isle Saint Georges.

Convention avec le SDIS : délibération 08/2019 (unanimité)

Mr le maire demande l'autorisation de signer avec le SDIS33, la convention concernant les opérations de contrôle des PEI (Point Eau Incendie) publics et la gestion administrative des PEI privés. La contribution financière est prise en charge par la Communauté de Communes de Montesquieu.

FDAEC 2019: Délibération 09/2019 (unanimité)

Mme MARTINEZ Corinne et M. FATH Bernard, conseillers départementaux du canton de La Brède, ont informé M. le Maire que la somme allouée à notre commune pour l'année 2019, dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) est de 11 897 €.

Les opérations éligibles concernent tous les travaux d'investissement (voirie, équipements communaux, ainsi que l'acquisition de matériel ou de mobilier) et le financement de la commune doit être au moins égal à 20% du montant HT des réalisations.

Mr le Maire propose la réfection des voiries de Boutric et pont castel

Description des réalisations	Montant HT	Montant TTC
Réfection Voies Communales de chemin de Boutric et Pont Castel	46 360,00 €	55 632,00 €
Plan de financement	FDAEC	Commune
	11 897 €	43 735,00 €

Mr le Maire indique au conseil qu'un plan pluriannuel de programmation des investissements patrimoniaux est en cours de préparation.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018 : Délibération 10/2019 (unanimité)

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif pour l'exercice 2018 ;

Il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur le compte de gestion 2018 de Monsieur le Trésorier Municipal de Castres Gironde, qui présente des résultats concordants avec ceux du compte administratif de l'ordonnateur ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées pour l'exercice 2018,

Il est proposé au Conseil Municipal 1° **déclarer** que les comptes de gestion dressés par Monsieur Le Comptable assignataire pour l'exercice 2018, visés et certifiés conformes par Monsieur le Maire d'Isle Saint Georges, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part ; 2° **approuver** de ce fait le compte de gestion pour 2018.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 : Délibération 11/2019 (unanimité)

M. LEMIRE présente le compte administratif 2018.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés.....		18 979,43		40 337,02		57 316,45
Opérations de l'exercice.....	336 139,24	453 188,29	385 434,87	615 724,95	721 574,11	1 088 913,24
TOTAUX	336 139,24	470 167,72	385 434,87	656 061,97	721 574,11	1 126 229,69
Résultats de clôture.....		117 049,05		230 290,08		
Part affectée à l'investissement		584 111,20				
Restes à réaliser			287 484,00			-287 484,00
TOTAUX CUMULES	336 139,24	470 167,72	385 434,87	656 061,97	721 574,11	1 126 229,69
RESULTATS DEFINITIFS		-450 082,72		270 627,10		-179 455,62

La lecture comptable de ce compte administratif est complètement faussée par le dossier restaurant.

Après quelques questions et réponses apportées, le compte administratif est adopté à l'unanimité sous la présidence de Mme BETES Françoise 1^{er} adjoint au Maire.



COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEL MUNICIPAL SEANCE DU 10 avril 2019 à 19h00

Affectation des résultats 2018 : Délibération 12/2019 (unanimité)

	RESULTAT CA 2017	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	RESTES A REALISER 2018	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	40 337,02 €		230 290,08 €	287 484,00 €	- 287 484,00 €	- 16 856,90 €
FONCT	601 090,63 €	584 111,20 €	117 049,05 €			134 028,48 €
Il est proposé d'affecter le résultat comme suit :						
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018						134 028,48 €
Affectation obligatoire :						
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)						16 856,90 €
Solde disponible affecté comme suit :						
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)						
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)						117 171,58 €
Total affecté au c/ 1068 :						16 856,90 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018						
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement						
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2018 A REPENDRE (LIGNE 001)						270 627,10

Taux 2019 des trois taxes : Délibération 13/2019 (unanimité)

Proposition	Taux 2018	Taux 2019
Taxe Habitation (TH)	18,86	20,74
Taxe Foncier Bâti (TFB)	22,61	22,61
Taxe Foncier Non Bâti (TFNB)	51,85	51,85

Selon les informations données par les services fiscaux, 85 à 90 % des foyers seraient dégrévés en 2019 de 65 % sur la référence 2017 rebasée (le contribuable ne paie pas l'augmentation des bases) pour atteindre 100% de dégrèvement en 2020. Pour les autres, la suppression définitive de la TH aurait lieu en 2022.

Vote du Budget 2019 : Délibération 14/2019 (unanimité)

Propositions budgétaires 2019			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	764 171,58 €	RECETTES	764 171,58 €
011 Charges à caractères général	174 986,65 €	002 Excédents antérieur 2018 reporté	117 171,58 €
012 Charges de personnel	210 000,00 €	70 Produits Sce Domaine et Vtes diverses	29 000,00 €
022 dépenses imprévues	15 000,00 €	72 Travaux en régie	5 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	330 184,93 €	73 Impôts et Taxes	180 000,00 €
65 Autres charges de gestions courante	25 000,00 €	74 Dotations, Subventions, et Participations	168 000,00 €
66 Charges financières	9 000,00 €	75 Autres Pdts de gestion courantes	15 000,00 €
67 Charges exceptionnelles		7788 produits exceptionnels (assurance incendie)	250 000,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	859 525,93 €	RECETTES	859 525,93 €
24 - VOIRIE	79 765,00 €	FDAEC	11 897,00 €
25-Acquisition Matériel	20 000,00 €	Virement de la section fonctionnement	330 184,93 €
aires de jeux	500,00 €	FCTVA	30 000,00 €
Batiments communaux	104 260,93 €	Subvention adap	
Informatique	5 000,00 €	Emprunt	200 000,00 €
ADAP hors gravettes	30 000,00 €		
Programme Incendie (reconstruction + ada	350 000,00 €		
Eclairage public	15 000,00 €	1068 affectation résultat	16 816,90 €
Epicerie	225 000,00 €		
tx en régie	5 000,00 €		
Opérations Financières (dette en capital)	25 000,00 €		
déficit 2018 reporté 0001			270 627,10 €

Fin de séance 20h15